

# Rebâtir en mieux : des budgets bien-être pour une relance post-COVID-19?

Août 2021

## Introduction

Les conséquences sanitaires et économiques de la pandémie de COVID-19 ont amené les gouvernements de tous les paliers à réfléchir à des avenues prometteuses pour la relance en contexte post-pandémique. En ces temps d'incertitudes sanitaires, sociales et économiques, de nombreux acteurs, dont plusieurs au Canada, ont réclamé une relance qui place les gens et leur bien-être au cœur des efforts (Büchs *et al.*, 2020; Cohen, 2020; Smith, 2020). Selon des enquêtes réalisées au Canada et à l'étranger, le bien-être est, plus que jamais, une des principales préoccupations des citoyens (Harvey, 2020; Ministère des Finances Canada, 2021). En effet, cette préoccupation pour le bien-être prend de l'importance depuis des décennies à l'échelle internationale. Plusieurs gouvernements centraux, dont ceux de la Nouvelle-Zélande, de la Finlande, de l'Écosse et du pays de Galles, entre autres, en ont fait une priorité au cours des dernières années. Au Canada, certaines juridictions se sont engagées dans des discussions ou ont fait savoir qu'elles avaient l'intention de se rendre imputables du bien-être de la population<sup>1</sup>. Par exemple, dans sa lettre de mandat à la ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, le premier ministre Justin Trudeau a mentionné parmi ses grandes priorités la directive de : « Diriger les travaux au sein du ministère des Finances, avec l'appui du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social et du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie en tant que ministre responsable de Statistique Canada, afin de mieux intégrer les mesures de la qualité de vie dans le processus décisionnel et budgétaire du gouvernement, en s'inspirant des leçons tirées d'autres administrations comme celles de la Nouvelle-Zélande et de l'Écosse » (Cabinet du Premier ministre du Canada, 2019).

Il reste à voir si l'idée de faire du bien-être un objectif des gouvernements centraux sera accueillie comme étant une option de relance possible au Canada et ailleurs. Néanmoins, on observe un engagement à s'assurer que les gouvernements post-pandémiques ne feront pas que rebâtir, mais qu'ils rebâtiront en mieux. En effet, « Build Back Better » (Rebâtir en mieux) est le nom donné au plan de relance économique sur lequel le président actuel des États-Unis, Joe Biden, a fait campagne (Furman et Dollar, 2020). De plus, le chapitre 3 de l'énoncé économique de l'automne du Canada est intitulé : « Rebâtir en mieux : un plan pour vaincre la récession liée à la COVID-19 » (Ministère des Finances Canada, 2020). L'intérêt du Canada à poursuivre cet objectif ressort de sa récente publication du document *Mesurer ce qui importe : vers une stratégie sur la qualité de vie pour le Canada* (Ministère des Finances Canada, 2021). Dans les différentes approches visant à rebâtir mieux et à inclure des facteurs associés à la qualité de vie ou au bien-être dans les politiques publiques, plusieurs acteurs ont souligné l'importance d'inclure l'opinion du public et de segments précis de la population (Durand, 2018; McKinlay, 2019). En effet, des chercheurs et des organisations autochtones, au Canada comme ailleurs, ont mis en relief l'importance d'intégrer des considérations de bien-être qui soient contextualisés et culturellement appropriés (British Columbia Assembly of First Nations, 2020; Panelli et Tipa, 2007), et la Stratégie coïncide avec ces appels. Celle-ci observe que : « [b]ien que les cadres internationaux soient utiles pour cerner les domaines universellement pertinents, le cadre devrait également tenir compte d'enjeux qui revêtent une importance particulière au Canada, comme le bilinguisme, la diversité et la culture et les langues autochtones » (Ministère des Finances Canada, 2021, p. 14).

---

<sup>1</sup> Pour voir un exemple de ces discussions à l'échelle provinciale au Canada, consultez l'article d'opinion de Iain Rankin, premier ministre de la Nouvelle-Écosse, à : <https://www.thechronicleherald.ca/opinion/local-perspectives/iain-rankin-faring-well-in-nova-scotia-a-re-evaluation-of-our-wealth-health-562404/>.

Ainsi, bien que le mouvement visant à inclure le bien-être dans les mesures de réussite prenne de l'importance à l'échelle internationale, la plupart des acteurs reconnaissent que de telles politiques doivent être ancrées dans leurs contextes locaux, régionaux et nationaux.

Dans cette fiche d'information, nous examinons la manière dont le bien-être est devenu un point central des politiques publiques aux yeux des gouvernements, ainsi que les façons dont il pourrait être associé aux préoccupations de santé publique, dont les déterminants sociaux de la santé (physique et mentale) et les inégalités de santé. Nous cherchons à déterminer si, dans les politiques des gouvernements centraux, les approches bien-être peuvent nous rapprocher des objectifs des politiques publiques favorables à la santé. Dans le cadre du projet du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) sur les politiques bien-être et les budgets bien-être, nous décrivons ici les budgets bien-être et présentons l'espoir qu'ils offrent dans le sillage de la pandémie de COVID-19 au Canada<sup>2</sup>.

## Le bien-être et les budgets bien-être

Le bien-être des personnes, au sein des États et des nations ainsi qu'à l'échelle internationale, est depuis longtemps une préoccupation des gouvernements et des organisations. Le *World Happiness Report* des Nations Unies (ONU) (Helliwell *et al.*, 2021) ou *L'indicateur du vivre mieux* de l'Organisation de coopération et de développement économiques (Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE], s.d.) sont des exemples de tentatives de mesurer et d'améliorer le bien-être des populations à l'échelle internationale. Plus près de chez nous, le projet de l'Indice canadien du mieux-être de l'Université de Waterloo cherche depuis le début des années 2000 à « [p]ermettre à tous les Canadiens de bénéficier du meilleur état de mieux-être en déterminant, élaborant et diffusant des mesures statistiques qui rendent compte de façon claire, valable et régulière des progrès réalisés en vue d'atteindre les buts et les résultats relatifs au mieux-être » (Indice canadien du mieux-être, s.d.).

À la suite de la récession mondiale de 2008, considérant l'importance croissante des préoccupations concernant les inégalités socioéconomiques qui se creusent, ces travaux ont reçu beaucoup d'attention. Plusieurs gouvernements, à tous les niveaux, ont manifesté l'intérêt d'intégrer à leurs politiques davantage de mesures et d'objectifs concernant le bien-être et la qualité de vie.

Bien que plusieurs de ces initiatives se concentraient sur le bien-être en tant qu'objectif des politiques sociales, à la fin des années 2010, un grand nombre de pays avaient résolument commencé à mettre le bien-être au centre des politiques économiques et fiscales, dans ce que l'on s'est mis à appeler des budgets bien-être (Durand et Exton, 2019). La pandémie de COVID-19 en a mené plusieurs à déployer de nouveaux efforts pour tenter une relance qui inclut les leçons tirées de la crise au sujet des inégalités sanitaires et sociales qu'elle a exposées au grand jour. Même si le bien-être avait été considéré comme une mesure importante du développement international, le passage à l'intégration d'indicateurs du bien-être ou de la qualité de vie aux politiques des gouvernements centraux est plus récent, et il pourrait être une avenue prometteuse de relance sanitaire, sociale et économique dans un contexte post-COVID-19.

## Au-delà du PIB

Le produit intérieur brut (PIB) est utilisé comme mesure de croissance et de prospérité économiques depuis les années 1930. Bien que ses tout premiers partisans aient averti qu'il mesure l'activité économique et non le bien-être social ou économique, le PIB a été employé pour mesurer et décrire ces notions (Costanza, Kubiszewski, *et al.*, 2014). Aujourd'hui encore, le PIB sert souvent à décrire la croissance, le progrès et la santé économique, sans que l'on note ses lacunes.

<sup>2</sup> Nous utilisons les termes « budgets bien-être » et « budgétisation bien-être » pour parler d'une variété d'approches politiques qui soulignent l'importance de faire du bien-être et de la qualité de vie des objectifs politiques des gouvernements centraux. Bien que toutes les politiques envisagées ou adoptées n'emploient pas ces termes, celui-ci est de plus en plus couramment utilisé comme terme générique englobant une diversité d'autres termes— qualité de vie; économie bien-être, politique bien-être, etc. —, lesquels sont nés de la perception qu'il était nécessaire de mesurer le progrès en allant au-delà de ses indicateurs économiques.

Le PIB rend compte de toute la production économique de manière égale, sans égard à la valeur produite qui peut être culturelle, sanitaire ou sociale. Par exemple, la production de cigarettes, d'armes à feu ou de malbouffe est comptée de la même façon que la production de manuels scolaires, de fruits et de légumes frais, ou d'appareils d'exercice. En 1968, le sénateur américain Bobby Kennedy parlait du produit national brut (PNB) – lequel inclut la production économique des citoyens d'un pays, qu'ils soient à l'étranger ou non – en indiquant qu'il mesure « en somme tout, sauf ce qui rend la vie digne d'intérêt » (Kennedy, 1968, cité dans Costanza, Hart, *et al.*, 2014, p. 191, traduction libre). L'ajout du bien-être comme mesure permettant de déterminer comment va la population offre une dimension qui va au-delà du PIB et qui en rend les gouvernements imputables.

Au cours des dernières décennies, les économistes ont aussi reconnu les limites d'utiliser le PIB comme mesure du progrès social et économique. Ils ont spécifiquement noté que celui-ci ne représente pas adéquatement les éléments touchant la qualité de vie, qu'il ne reflète pas les inégalités ni ne tient compte des manières dont les changements sur le plan de la production économique peuvent nuire aux ressources qui favorisent le bien-être (Durand, 2018). Parmi les idées qui sont ressorties de l'appel invitant les gouvernements à « aller au-delà du PIB » lorsque vient le temps de mesurer l'état dans lequel se trouvent leurs populations, notons les suivantes : concevoir des cadres de référence qui permettent de rendre compte d'indicateurs clés reflétant le bien-être des populations, employer des mesures politiques pour évaluer le bien-être lors de la prise de décision, et étudier les corrélats du bonheur ainsi que les meilleures pratiques en matière de mesure du bien-être. Certains pays ont proposé une vision pour une économie du bien-être, définie comme étant « une approche de la gouvernance qui vise à placer les personnes et leur bien-être au centre de l'élaboration de politiques et de la prise de décision », y compris dans les domaines de la répartition des ressources ainsi que dans celui des résultats en matière de rendement et d'imputabilité (Conseil de l'Union européenne, 2019, p. 2). Par exemple, l'Union européenne a affirmé que l'économie du bien-être nécessite que l'on investisse dans des mesures et des structures équitables qui améliorent l'accès aux services publics et qui cherchent à atteindre l'équilibre entre la croissance économique et le bien-être de la population (Conseil de l'Union européenne, 2019). Des initiatives

semblables tombent dans la catégorie de la budgétisation bien-être, laquelle consiste à mesurer le rendement économique et la qualité de vie en ne s'appuyant pas seulement sur le PIB, mais en cherchant aussi à déterminer qui bénéficie de la croissance économique, si elle est soutenable maintenant et pour les générations futures, et ce que pensent les gens de leur vie (Stiglitz *et al.*, 2018).

Plusieurs gouvernements centraux, y compris (mais sans s'y limiter) ceux de l'Islande, de l'Écosse, de la Finlande, de l'Australie et du pays de Galles, ont manifesté un intérêt ou fait des déclarations et des démarches au sujet de l'inclusion du bien-être comme mesure faisant partie intégrante des politiques publiques. Un exemple éloquent est le *Wellbeing Budget* adopté par la Nouvelle-Zélande en 2019 (Government of New Zealand, 2019). Dans l'introduction de son tout premier budget bien-être, le gouvernement de la Nouvelle-Zélande affirme : « La croissance économique durable est un élément important, mais plusieurs facteurs déterminent le bien-être des gens. Le seul fait qu'un pays se porte bien sur le plan économique ne signifie pas que c'est le cas de tous ses habitants » (Government of New Zealand, 2019, p. 5, traduction libre).

Pour mettre en œuvre et évaluer son *Wellbeing Budget*, la Nouvelle-Zélande applique le cadre de référence *Living Standards*, lequel inclut des mesures de bien-être touchant plusieurs domaines (The Treasury, s.d.). Cette approche visant à mesurer le bien-être est courante et mobilise des données nouvelles et existantes sur la qualité de vie ou le bien-être, ce qui a l'avantage de ne pas avoir à partir de zéro pour intégrer le bien-être dans les initiatives politiques. Qui plus est, l'approche néo-zélandaise inclut des perspectives sur le bien-être offertes par le Te Puni Kōkiri (ministère du Développement māori) qui pourraient constituer des lignes directrices pour les objectifs politiques au Canada. Dans le cadre d'une série de documents de réflexion produits pour le Treasury (le Conseil du trésor), le document intitulé *Indigenous Approach to the Living Standards Framework* (Te Puni Kōkiri et The Treasury, 2019) note que « le fait de considérer le bien-être selon une perspective autochtone amène le discours sur les politiques publiques à dépasser les notions occidentales du bien-être et favorise une meilleure expérience du bien-être pour tous » (Te Puni Kōkiri et The Treasury, 2019, p. i, traduction libre).

## Mesurer le bien-être

Bien que l'on s'intéresse de plus en plus au bien-être pour mesurer l'état des populations, aucune définition du bien-être ne fait apparemment consensus. Au Royaume-Uni, par exemple, le What Works Centre for Wellbeing résume la situation ainsi : « Une partie de la valeur du bien-être comme concept est que peu importe où ils se trouvent et peu importe leurs origines et contextes culturels ou leurs circonstances personnelles, les gens comprennent intuitivement la valeur du bonheur et du bien-être. Mais cette universalité, qui s'adapte à tant de perspectives et de contextes différents, peut parfois faire en sorte qu'il est difficile d'avoir une compréhension commune de ce qu'est, exactement, le bien-être » (What Works Centre for Wellbeing, s. d., *What is wellbeing?* paragr. 5, traduction libre). La nature insaisissable d'une entente définitive sur le sens du bien-être a mené plusieurs organisations, lorsque vient le temps de concevoir les indicateurs à mesurer, à réaliser des consultations pour déterminer quels éléments du bien-être sont significatifs pour les communautés et les populations, et à utiliser ceux-ci pour bâtir un amalgame des domaines ou des dimensions du bien-être.

Souvent, on utilise plusieurs indicateurs pour mesurer le bien-être. Ceux-ci relèvent habituellement de l'une de trois catégories :

Les mesures objectives, parfois recueillies en tant que données de « qualité de vie », comme le niveau d'éducation, le revenu, les conditions environnementales ou la stabilité politique.

- Les mesures subjectives, comme le sentiment d'appartenance, de sécurité personnelle, ou de confiance envers les institutions publiques. Une importante mesure subjective du bien-être est la « satisfaction à l'égard de la vie » (Barrington-Leigh et Wollenberg, 2019), qui demande aux répondants d'évaluer leur niveau de satisfaction envers leur vie à un moment particulier.
- Une combinaison de mesures objectives et subjectives. Dans plusieurs de ces cas, différentes mesures sont combinées pour former un tableau de bord ou un index du bien-être (Government of New Zealand, 2019; Organisation mondiale de la Santé [OMS], 2012).

Un des avantages possibles d'utiliser une combinaison de mesures subjectives et objectives du bien-être est que celles-ci peuvent être tirées de sondages existants ou d'autres données et combinées, ou utilisées conjointement avec des renseignements additionnels, pour obtenir un portrait du bien-être dans un territoire donné. Certains ont fait valoir que la consultation populaire est essentielle pour utiliser des indicateurs qui reflètent ce que les populations considèrent comme du bien-être. Par exemple, la British Columbia Assembly of First Nations (Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique) a récemment publié un rapport portant sur la nécessité de tenir compte des conceptions autochtones du bien-être dans cette province pour aller au-delà du PIB et inclure des mesures du bien-être (British Columbia Assembly of First Nations, 2020). Le fait d'utiliser des mesures existantes du bien-être, lorsque celles-ci existent, peut considérablement atténuer les coûts prohibitifs de la collecte de nouvelles données. Le recours à une combinaison de mesures est familier en santé publique, où l'on emploie souvent des mesures objectives de santé, comme les taux de morbidité ou de mortalité, conjointement avec des mesures subjectives comme l'état de santé autodéclaré. Cependant, il se pourrait que l'utilisation de multiples indicateurs mène à une concurrence entre les domaines prioritaires d'action et complique la recherche d'un équilibre entre ces indicateurs.

## Le bien-être et la santé publique

La santé publique définit la santé comme étant beaucoup plus que l'absence de maladie. En effet, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit depuis 1948 la santé comme étant « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (Organisation mondiale de la Santé [OMS], s.d., paragr.1). Ainsi, les recoupements sont grands entre la santé et le bien-être, et l'intérêt actuel visant à intégrer le bien-être dans les politiques publiques peut être vu comme une manière d'intégrer aux politiques publiques les déterminants sociaux de la santé, y compris de la santé mentale, au plus haut niveau possible afin de favoriser des politiques publiques favorables à la santé. La santé publique affirme depuis longtemps que le plus grand bénéfice pour la santé peut être obtenu si l'on investit dans la prévention, et si l'on soutient les facteurs sociaux, environnementaux/écologiques, physiques et structurels qui ont les

effets les plus importants sur la santé des populations et qui façonnent les conditions dans lesquelles celles-ci vivent, grandissent, travaillent, jouent et vieillissent (Organisation mondiale de la Santé [OMS], 2008). De tels arguments remontent surtout aux observations faites par les médecins et les réformateurs sociaux du 19<sup>ème</sup> siècle qui ont relié les causes des maladies aux conditions sociales et environnementales dans les sociétés industrialisées, et ont plaidé en faveur de changements radicaux dans la planification urbaine, le bien-être et d'autres influences en amont (par exemple Edwin Chadwick en Angleterre, Louis René Villermé en France et Rudolf Virchow en Allemagne) (Morley, 2007; Tulchinsky & Varavikova, 2014). Aujourd'hui, les acteurs de la santé publique ont encore beaucoup à contribuer à ces travaux, entre autres en travaillant à élaborer des indicateurs du bien-être adéquats, à promouvoir la collaboration intersectorielle, ainsi qu'à souligner les manières dont le bien-être et les budgets bien-être correspondent aux objectifs des politiques publiques favorables à la santé. Dans des travaux à venir, le CCNPPS explorera cet aspect du bien-être et des budgets bien-être. Pour l'instant, il suffit de dire qu'il existe des intérêts communs et l'occasion d'une collaboration interdisciplinaire et intersectorielle.

## Le bien-être pour la relance post-COVID-19?

En plus de ses nombreuses répercussions dévastatrices sur le plan sanitaire, social et économique, la pandémie de COVID-19 a exposé au grand jour les effets des inégalités sociales et économiques sur la santé des populations marginalisées. Le fait que les personnes occupant des positions socioéconomiques défavorisées soient plus susceptibles de souffrir de santé défaillante et de mourir de façon prématurée (OMS, 2008) était bien connu chez les acteurs de la santé publique. Or, avec la pandémie de COVID-19, cette connaissance est devenue plus répandue et plus visible, alors que la population a été témoin des situations économiques et sociales précaires des personnes en première ligne, comme les travailleurs essentiels, et les conséquences dévastatrices sur le plan sanitaire, social et économique qui en découlent pour les populations plus pauvres, racialisées, et marginalisées sur le plan social.

D'ailleurs, comme l'affirme le rapport de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada, « [d]es rapports provenant de partout dans le monde montrent qu'il existe de réelles différences en ce qui concerne les personnes plus susceptibles de contracter la COVID-19 et la gravité de leur maladie. Surtout, ces différences ne sont pas aléatoires; elles touchent les populations qui connaissent depuis toujours des inégalités sur le plan social et sur celui de la santé » (Agence de la santé publique du Canada, 2020, p. 21). Le fait de mettre l'accent, dans les politiques, sur le bien-être pourrait être une manière prometteuse de faire en sorte que la réduction des inégalités sanitaires, sociales et économiques est centrale à une relance équitable.

## Conclusion

Cette fiche d'information vise à présenter brièvement les manières dont le bien-être est envisagé ou a été intégré dans les politiques publiques au niveau national<sup>3</sup>. Elle présente l'approche bien-être en matière de politiques publiques, y compris sa relation au mouvement « au-delà du PIB », traite de certaines des manières dont le bien-être est mesuré et peut être mesuré, et examine les façons dont il pourrait être pertinent à une relance post-COVID-19. À la lumière de récents développements au Canada, dont la publication d'une stratégie fédérale en matière de qualité de vie au Canada, nous espérons avoir offert aux lecteurs et aux lectrices une présentation de ce courant. Dans de futurs travaux, le CCNPPS approfondira les notions de bien-être et de budget bien-être en examinant les manières dont elles sont compatibles avec d'autres approches en matière de santé publique, et en offrant une analyse comparative d'exemples existants de budgets et d'approches bien-être.

<sup>3</sup> Bien qu'ici, nous ne traitons que de mesures et de politiques nationales touchant le bien-être et la qualité de vie, plusieurs initiatives cherchent également à mesurer et à améliorer le bien-être à l'échelle municipale et régionale. Celles-ci seront examinées dans des travaux à venir.

## Références

- Agence de la santé publique du Canada. (2020). *Du risque à la résilience : une approche axée sur l'équité concernant la COVID-19*. <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/corporate/publications/chief-public-health-officer-reports-state-public-health-canada/from-risk-resilience-equity-approach-covid-19/cpho-covid-report-fra.pdf>
- Barrington-Leigh, C. P. et Wollenberg, J. T. (2019). Informing policy priorities using inference from life satisfaction responses in a large community survey. *Applied Research in Quality of Life*, 14(4), 911-924. <https://doi.org/10.1007/s11482-018-9629-9>
- British Columbia Assembly of First Nations. (2020). *Centering First Nations concepts of wellbeing: Toward a GDP-alternative index in British Columbia*. <https://www.bcafn.ca/sites/default/files/docs/reports-presentations/BC%20AFN%20FINAL%20PRINT%202020-11-23.pdf>
- Büchs, M., Baltruszewicz, M., Bohnenberger, K., Busch, J., Dyke, J., Elf, P., Fanning, A., Fritz, M., Garvey, A., Hardt, L., Hofferberth, E., Ivanova, D., Janoo, A., O'Neill, D., Guillen-Royo, M., Sahakian, M., Steinberger, J., Trebeck, K. et Corlet Walker, C. (2020). *Wellbeing economics for the COVID-19 recovery: Ten principles to build back better*. Wellbeing Economy Alliance. [https://wellbeingeconomy.org/wp-content/uploads/2020/05/Wellbeing\\_Economics\\_for\\_the\\_COVID-19\\_recovery\\_10Principles.pdf](https://wellbeingeconomy.org/wp-content/uploads/2020/05/Wellbeing_Economics_for_the_COVID-19_recovery_10Principles.pdf)
- Cabinet du Premier ministre du Canada. (2019). *Lettre de mandat de la ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances*. <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2019/12/13/lettre-de-mandat-de-la-ministre-de-la-prosperte-de-la-classe-moyenne>
- Cohen, A. (2020, 10 avril). Let's think big about what a post-pandemic Canada looks like – and let's do it now. *The Globe and Mail*. <https://www.theglobeandmail.com/opinion/article-lets-think-big-about-what-a-post-pandemic-canada-looks-like-and-let/>
- Conseil de l'Union européenne. (2019). *L'économie du bien-être - Projet de conclusions du Conseil*. <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-13171-2019-INIT/fr/pdf>
- Costanza, R., Hart, M., Kubiszewski, I. et Talberth, J. (2014). Moving beyond GDP to measure well-being and happiness. *Solutions-for a sustainable and desirable future*, 5(1), 91-97. <http://hdl.handle.net/1885/52827>
- Costanza, R., Kubiszewski, I., Giovannini, E., Lovins, H., McGlade, J., Pickett, K., Ragnarsdóttir, K., Roberts, D., De Vogli, R. et Wilkinson, R. (2014). Development: Time to leave GDP behind. *Nature*, 505(7483), 283-285. <https://doi.org/10.1038/505283a>
- Durand, M. (2018). Countries' experiences with well-being and happiness metrics. Dans *Global Happiness Policy Report 2018* (p. 201-246). [GlobalHappinessPolicyReport2018.pdf](https://www.globalhappinesspolicyreport.com/GlobalHappinessPolicyReport2018.pdf)
- Durand, M. et Exton, C. (2019). Adopting a well-being approach in central government: Policy mechanisms and practical tools. Dans *Global Happiness and Wellbeing Policy Report 2019* (p. 142-162). <http://www.portailrh.org/RDV/remun/documenta/tion/pdf/chrono3/RDVREMUN2019-Global-Happiness-Wellbeing-policy-report-2019.pdf#page=5>
- Furman, J. et Dollar, D. (2020). *How can Biden fulfill his 'Build Back Better' agenda?* Brookings Institution. <https://www.brookings.edu/podcast-episode/how-can-biden-fulfill-his-build-back-better-agenda/>
- Government of New Zealand. (2019). *Budget 2019: The wellbeing budget*. The Treasury. <https://www.treasury.govt.nz/publications/wellbeing-budget/wellbeing-budget-2019>
- Harvey, F. (2020, 10 mai). Britons want quality of life indicators to take priority over economy. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/society/2020/may/10/britons-want-quality-of-life-indicators-priority-over-economy-coronavirus>

- Helliwell, J. F., Layard, R., Sachs, J. et De Neve, J.-E. (dir.). (2021). *World happiness report 2021*. Sustainable Development Solutions Network. <https://worldhappiness.report/>
- Indice canadien du mieux-être. (s.d.). *Notre mission et notre vision*. Université de Waterloo. <https://uwaterloo.ca/indice-canadien-du-mieux-etre/node/29>
- Kershaw, P. A. (2020). A “health in all policies” review of Canadian public finance. *Canadian Journal of Public Health*, 111, 8-20. <https://doi.org/10.17269/s41997-019-00291-4>
- McKinlay, P. (2019). Approaches to well-being policy and practice: New Zealand initiatives in comparative perspective. *Asia Pacific Journal of Public Administration*, 41(3), 181-186. <https://doi.org/10.1080/23276665.2019.1664709>
- Ministère des Finances Canada. (2020). *Rebâtir en mieux : un plan pour lutter contre la récession causée par la COVID-19*. <https://www.budget.gc.ca/fes-eea/2020/themes/building-back-better-rebatir-mieux-fr.html>
- Ministère des Finances Canada. (2021). *Mesurer ce qui importe : vers une stratégie sur la qualité de vie pour le Canada*. <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/mesurer-ce-qui-importe-vers-strategie-qualite-vie-canada.html>
- Morley I. (2007). City chaos, contagion, Chadwick, and social justice. *The Yale journal of biology and medicine*, 80(2), 61–72. [https://www.researchgate.net/publication/5688422\\_City\\_Chaos\\_Contagion\\_Chadwick\\_and\\_Social\\_Justice](https://www.researchgate.net/publication/5688422_City_Chaos_Contagion_Chadwick_and_Social_Justice)
- Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE]. (s.d.). <http://www.ocdevremieux.org/>
- Organisation mondiale de la Santé [OMS]. (2008). *Comblent le fossé en une génération : instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé – résumé analytique du rapport final*. <https://www.who.int/fr/publications/i/item/WHO-IER-CSDH-08.1>
- Organisation mondiale de la Santé [OMS]. (s.d.). *Vos questions les plus fréquentes*. <https://www.who.int/fr/about/who-we-are/frequently-asked-questions>
- Organisation mondiale de la Santé [OMS]. (2012). *Mesure du bien-être et définition d'objectifs à cet égard : une initiative du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe*. <https://www.euro.who.int/fr/publications/abstracts/measurement-of-and-target-setting-for-well-being-an-initiative-by-the-who-regional-office-for-europe>
- Panelli, R. et Tipa, G. (2007). Placing well-being: A Maori case study of cultural and environmental specificity. *EcoHealth* 4, 445-460. <https://doi.org/10.1007/s10393-007-0133-1>
- Rankin, I. (2021, 13 mars). Faring well in Nova Scotia: A re-evaluation of our wealth and health. *The Chronicle Herald*. <https://www.thechronicleherald.ca/opinion/local-perspectives/iain-rankin-faring-well-in-nova-scotia-a-re-evaluation-of-our-wealth-health-562404/>
- Smith, R. (2020, April 16). Our GDP fixation keeps us from measuring Canada's true wealth. *Policy Options*. [https://policyoptions.irpp.org/magazines/april-2020/our-gdp-fixation-keeps-us-from-measuring-canadas-true-wealth/?mc\\_cid=cae46c6008&mc\\_eid=37cb2a0771](https://policyoptions.irpp.org/magazines/april-2020/our-gdp-fixation-keeps-us-from-measuring-canadas-true-wealth/?mc_cid=cae46c6008&mc_eid=37cb2a0771)
- Stiglitz J., Fitoussi J. et Durand, M. (2018). *Beyond GDP: Measuring what counts for economic and social performance*. Organization for Economic Cooperation and Development. <https://www.oecd.org/social/beyond-gdp-9789264307292-en.htm>
- Te Puni Kōkiri et The Treasury, (2019). *An Indigenous approach to the living standards framework*. Government of New Zealand. <https://www.treasury.govt.nz/publications/dp/dp-19-01>

The Treasury, (s.d.). *Our living standards framework*.  
Government of New Zealand.

<https://www.treasury.govt.nz/information-and-services/nz-economy/higher-living-standards/our-living-standards-framework#:~:text=The%20Living%20Standard%20Framework%20%28LSF%29%20represents%20the%20Treasury%E2%80%99s,as%20the%20long-term%20and%20distributional%20issues%20and%20implications.>

Tulchinsky, T. & Varavikova, E. (2014). (dir.).  
*The new public health (3e éd.)*. Academic Press.

[https://www.researchgate.net/publication/275045755\\_Tulchinsky\\_TH\\_Varavikova\\_EA\\_The\\_New\\_Public\\_Health\\_Third\\_Edition\\_ElsevierAcademic\\_Press\\_San\\_Diego\\_2014](https://www.researchgate.net/publication/275045755_Tulchinsky_TH_Varavikova_EA_The_New_Public_Health_Third_Edition_ElsevierAcademic_Press_San_Diego_2014)

What Works Centre for Wellbeing. (s.d.). *What is wellbeing?*

<https://whatworkswellbeing.org/about-wellbeing/what-is-wellbeing/>

World Health Organization [WHO]. (2012).  
*Measurement of and target setting for wellbeing: An initiative by the WHO Regional Office for Europe*.

[https://www.euro.who.int/data/assets/pdf\\_file/0020/167402/e96764.pdf](https://www.euro.who.int/data/assets/pdf_file/0020/167402/e96764.pdf)



# Rebâtir en mieux : des budgets bien-être pour une relance post-COVID-19?

Août 2021

## AUTEURES

Val Morrison, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

Kelsey Lucyk, Agence de la santé publique du Canada

## AVEC LA COLLABORATION DE

Hélène Poliquin, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

## SOUS LA COORDINATION DE

Olivier Bellefleur, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

## RÉVISEURES

Le CCNPPS tient à remercier Anne Guichard, Faculté des sciences infirmières, Université Laval et Marie-Jo Ouimet, Direction de santé publique de la région des Terres cibles de la Baie-James, pour leurs commentaires sur une version préliminaire de ce document.

## MISE EN PAGES

Assia Iguedjal, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

## COMMENT CITER CE DOCUMENT

Morrison, V. et Lucyk, K. (2021). *Rebâtir en mieux : des budgets bien-être pour une relance post-COVID-19?* Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.

*La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada par l'intermédiaire du financement du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS). Le CCNPPS est hébergé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Agence de la santé publique du Canada.*

*Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur les sites Web de l'INSPQ ([www.inspq.qc.ca](http://www.inspq.qc.ca)) et du CCNPPS ([www.ccnpps.ca](http://www.ccnpps.ca)).*

*An English version of this paper is also available on the National Collaborating Centre for Healthy Public Policy website at: [www.ncchpp.ca](http://www.ncchpp.ca) and on the INSPQ website at: [www.inspq.qc.ca/english](http://www.inspq.qc.ca/english).*

*Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca).*

*Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.*

*Toutes les images de ce document ont été reproduites avec permissions ou conformément aux licences autorisant leur reproduction. En cas d'erreur ou d'omission, merci de nous en aviser au [ccnpps@inspq.qc.ca](mailto:ccnpps@inspq.qc.ca).*

DÉPÔT LÉGAL – 3<sup>e</sup> TRIMESTRE 2021

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

ISBN : 978-2-550-89825-2 (PDF ANGLAIS)

ISBN : 978-2-550-89824-5 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2021)

